



ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES

Monsieur le Président
AMORCE
18, rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne

Objet : Candidature au Conseil d'Administration d'AMORCE
Lettre recommandée avec Accusé de Réception

Structure Candidate au Conseil d'administration d'AMORCE :

Dénomination : SDE35

Délégué(e) titulaire

Nom Prénom : Olivier DEHAESE

Né(e) le : [REDACTED] à : [REDACTED]

Fonction : Président

Délégué au sein d'AMORCE de (nom de la structure adhérente) : SDE35

Tél. professionnel : [REDACTED] Tél. portable : [REDACTED]

Adresse courriel : [REDACTED]

Adresse de la structure adhérente :

Délégué(e) suppléant(e)

Nom Prénom : Daniel GUILLOTIN

Né(e) le : [REDACTED] à : [REDACTED]

Tél. professionnel : [REDACTED] Tél. portable : [REDACTED]

Adresse courriel [REDACTED]

Je soussigné Olivier DEHAESE, présente la candidature du SDE35 – Syndicat Départemental d'Energie d'Ille et Vilaine, dont je serai le représentant délégué, au sein du collège des « **Collectivités** » du Conseil d'administration d'AMORCE et accepte le mode de scrutin mis en place par l'association AMORCE conformément aux statuts de l'association et à son règlement intérieur.

J'ai pris connaissance qu'être membre du Conseil d'Administration d'AMORCE constitue un engagement moral et bénévole pour contribuer activement aux missions et à la gouvernance de l'association et je m'engage à exercer ce mandat conformément à ses statuts.

Fait le 03/10/2023

à Thorigné-Fouillard

Signature :



PRESENTATION DE LA STRUCTURE ADHERENTE A AMORCE
(STATUT, POPULATION/TAILLE, COMPETENCES EN LIEN AVEC LES ACTIVITES
D'AMORCE, ...)

Créé en 1964, le Syndicat départemental d'Énergie (SDE35) est un syndicat mixte chargé de l'organisation du service public de distribution de l'énergie électrique en Ille et Vilaine (1 088 000 habitants). Propriétaire du réseau de distribution électrique pour le compte des 333 communes du département, y compris la Métropole de Rennes, le SDE35 assure la maîtrise d'ouvrage d'une partie des travaux sur ce réseau. Il intervient également dans la gestion de l'éclairage public, le développement des réseaux de gaz naturel en milieu rural, le développement de la mobilité durable (électrique, biogaz et hydrogène), les achats groupés d'énergie et le développement des énergies renouvelables. La création d'Énerg'iV en 2018, sa filiale 100% énergies renouvelables, du service SERENE en 2022, dédié à la rénovation énergétique des bâtiments publics, et de l'association Part'EnR35 en 2023, PMO mutualisée, sont venus renforcer l'engagement du SDE35 dans la transition énergétique.

PROFESSION DE FOI DU (DE LA) DELEGUE(E)
(PARCOURS, POSTES OU MANDATS LOCAUX ET NATIONAUX, COMPETENCES,
MOTIVATION, ...)

Ingénieur de formation, Olivier Dehaese est Maire d'Acigné, première ville marchable de France, Vice-Président à la transition énergétique de Rennes Métropole et Président du SDE35. Il est très investi de longue date sur les sujets de la transition énergétique, en particulier les réseaux de chaleur.

Daniel Guillotin, ancien directeur de l'ALEC du Pays de Rennes, est élu à la Ville de Rennes en charge des sujets touchant à la sobriété énergétique dans les bâtiments et l'éclairage public. Il est également Président de la SEM Energ'iV, qui en 5 années est devenue l'acteur public de référence dans le développement des énergies renouvelables en Ille et Vilaine.

Au sein d'AMORCE, Daniel et Olivier auront à cœur de contribuer activement au développement du réseau et à apporter leurs expériences et celles de leurs équipes dans les réflexions en cours : massification de l'autoconsommation collective, déploiement des réseaux de chaleur renouvelable en secteur urbain et rural, implication des citoyens dans le développement des énergies renouvelables, relation plus équilibrée entre autorité délégante et gestionnaires de réseaux, mise en œuvre d'une mobilité bas carbone basée sur l'ensemble des vecteurs d'énergie disponible (électrique, biogaz et H2), mutualisation des opérations de rénovation énergétiques au service des collectivités locales ...

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Olivier DEHAESE

Représentant

SDE35

1 avenue de Tizé

CS 43603

35236 Thorigné-Fouillard Cedex

En tant que

Président

- Atteste sur l'honneur qu'au regard des délais, il est impossible de modifier les représentants du SDE35 empêchant ainsi de respecter la condition de parité de la candidature imposée par le Règlement intérieur de l'Association AMORCE ;
- S'engage qu'en cas d'élection aux élections intermédiaires au Conseil d'Administration d'AMORCE ayant lieu du 14 octobre 2023 20h00 au 18 octobre 2023 20h00, à modifier les représentants du SDE35 pour respecter cette condition de parité.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Thorigné-Fouillard

9 octobre 2023

Olivier DEHAESE

